



Annexe III

Les mentions de danger (phrases H)

(Réglementation applicable à partir du 1er décembre 2010)

Mentions de danger relatives aux dangers physiques

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
H200	Explosif instable	• Explosibles, explosibles instables
H201	Explosif ; danger d'explosion en masse	• Explosibles division 1.1
H202	Explosif ; danger sérieux de projection	• Explosibles division 1.2
H203	Explosif ; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection	• Explosibles division 1.3
H204	Danger d'incendie ou de projection	• Explosibles division 1.4
H205	Danger d'explosion en masse en cas d'incendie	• Explosibles division 1.5
H220	Gaz extrêmement inflammable	• Gaz inflammables, catégorie 1
H221	Gaz inflammable	• Gaz inflammables, catégorie 2
H222	Aérosol extrêmement inflammable	• Aérosols inflammables, catégorie 1
H223	Aérosol inflammable	• Aérosols inflammables, catégorie 2
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables	• Liquides inflammables, catégorie 1
H225	Liquide et vapeurs très inflammables	• Liquides inflammables, catégorie 2
H226	Liquide et vapeurs inflammables	• Liquides inflammables, catégorie 3
H228	Matière solide inflammable	• Matières solides inflammables, catégorie 1, 2
H240	Peut exploser sous l'effet de la chaleur	• Substances et mélanges autoréactifs, type A • Peroxydes organiques type A
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur	• Substances et mélanges autoréactifs, type B • Peroxydes organiques type B
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur	• Substances et mélanges autoréactifs, type C, D, E, F • Peroxydes organiques type C, D, E, F
H250	S'enflamme spontanément au contact de l'air	• Liquides pyrophoriques, catégorie 1 • Matières solides pyrophoriques, catégorie 1
H251	Matière auto-échauffante ; peut s'enflammer	• Substances et mélanges auto-échauffants, catégorie 1
H252	Matière auto-échauffante en grandes quantités ; peut s'enflammer	• Substances et mélanges auto-échauffants, catégorie 2
H260	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément	• Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables	• Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 2
H270	Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant	• Gaz comburants, catégorie 1
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant	• Liquides comburants, catégorie 1 • Matières solides comburantes, catégorie 1
H272	Peut aggraver un incendie ; comburant	• Liquides comburants, catégorie 2, 3 • Matières solides comburantes, catégorie 2, 3
H280	Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur	• Gaz sous pression : Gaz comprimés Gaz liquéfiés Gaz dissous
H281	Contient un gaz réfrigéré ; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques	• Gaz sous pression : gaz liquéfiés réfrigérés
H290	Peut être corrosif pour les métaux	• Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, catégorie 1

Mentions de danger relatives aux dangers pour la santé

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
H300	Mortel en cas d'ingestion	• Toxicité aiguë (par voie orale), catégories 1, 2
H301	Toxique en cas d'ingestion	• Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
H302	Nocif en cas d'ingestion	• Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion ou de pénétration dans les voies respiratoires	• Danger par aspiration, catégorie 1
H310	Mortel par contact cutané	• Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories 1, 2
H311	Toxique par contact cutané	• Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3
H312	Nocif par contact cutané	• Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves	• Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C
H315	Provoque une irritation cutanée	• Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2
H317	Peut provoquer une allergie cutanée	• Sensibilisation cutanée, catégorie 1
H318	Provoque des lésions oculaires graves	• Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
H319	Provoque une sévère irritation des yeux	• Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
H330	Mortel par inhalation	• Toxicité aiguë (par inhalation), catégories 1, 2
H331	Toxique par inhalation	• Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 3
H332	Nocif par inhalation	• Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation	• Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
H335	Peut irriter les voies respiratoires	• Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence et vertiges	• Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3 : Effets narcotiques
H340	Peut induire des anomalies génétiques (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)	• Mutagénicité sur les cellules germinales, catégories 1A, 1B
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques	• Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 2
H350	Peut provoquer le cancer	• Cancérogénicité, catégories 1A, 1B
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation	
H351	Susceptible de provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)	• Cancérogénicité, catégorie 2
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)	• Toxicité pour la reproduction, catégories 1A, 1B
H360F	Peut nuire à la fertilité	
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité	

H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes (ou indiquer les organes affectés, s'ils sont connus) (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger) - Exposition unique	• Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 2
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (ou indiquer les organes affectés, s'ils sont connus) (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger) - Exposition répétée	• Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 1
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (ou indiquer les organes affectés, s'ils sont connus) (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger) - Exposition répétée	• Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2

Mentions de danger relatives aux dangers pour l'environnement

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques	• Dangers pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	• Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	• Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 2
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	• Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 3
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques	• Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 4

Informations additionnelles sur les dangers

Propriétés physiques

CODE	LIBELLE
EUH 001	Explosif à l'état sec
EUH 006	Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air
EUH 014	Réagit violemment au contact de l'eau
EUH 018	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif
EUH 019	Peut former des peroxydes explosifs
EUH 044	Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée

Propriétés sanitaires

CODE	LIBELLE
EUH 029	Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques
EUH 031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique
EUH 032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique
EUH 066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
EUH 070	Toxique par contact oculaire
EUH 071	Corrosif pour les voies respiratoires

Propriétés environnementales

CODE	LIBELLE
EUH 059	Dangereux pour la couche d'ozone

Éléments d'étiquetage/informations supplémentaires sur certaines substances et certains mélanges

CODE	LIBELLE
EUH 201 EUH 201A	Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d'être machés ou sucés par les enfants. Attention ! Contient du plomb.
EUH 202	Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. A conserver hors de portée des enfants.
EUH 203	Contient du chrome (VI). Peut déclencher une réaction allergique.
EUH 204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
EUH 205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
EUH 206	Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
EUH 207	Attention ! Contient du cadmium. Des fumées dangereuses se développent pendant l'utilisation. Voir les informations fournies par le fabricant. Respectez les consignes de sécurité.
EUH 208	Contient <nom de la substance sensibilisante>. Peut produire une réaction allergique.
EUH 209 EUH 209A	Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation. Peut devenir inflammable en cours d'utilisation.
EUH 210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH 401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence généraux

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.	<ul style="list-style-type: none"> • Selon le cas
P102	Tenir hors de portée des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Selon le cas
P103	Lire l'étiquette avant utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Selon le cas

Les conseils de prudence (phrases P)

(Réglementation applicable à partir du 1er décembre 2010)

Conseils de prudence - Prévention

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
P201	Se procurer les instructions avant l'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, Explosibles instables Mutagénicité sur les cellules germinales, catégories 1A, 1B, 2 Cancérogénicité, catégories 1A, 1B, 2 Toxicité pour la reproduction, catégories 1A, 1B, 2 Toxicité pour la reproduction, catégorie supplémentaire : effets sur ou via l'allaitement
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, Explosibles instables Mutagénicité sur les cellules germinales, catégories 1A, 1B, 2 Cancérogénicité, catégories 1A, 1B, 2 Toxicité pour la reproduction, catégories 1A, 1B, 2
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes – Ne pas fumer	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5 Gaz inflammables, catégories 1, 2 Aérosols inflammables, catégories 1, 2 Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 Matières solides inflammables, catégories 1, 2 Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F Liquides pyrophoriques, catégorie 1 Matières solides pyrophoriques, catégorie 1 Peroxydes organiques, types A, B, C, D, E, F Liquides comburants, catégories 1, 2, 3 Matières solides comburantes, catégories 1, 2, 3
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition	<ul style="list-style-type: none"> Aérosols inflammables, catégories 1, 2
P220	Tenir/stocker à l'écart des vêtements/.../matières combustibles	<ul style="list-style-type: none"> Gaz comburants, catégorie 1 Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F Liquides comburants, catégories 1, 2, 3 Matières solides comburantes, catégories 1, 2, 3 Peroxydes organiques, types A, B, C, D, E, F
P221	Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles/...	<ul style="list-style-type: none"> Liquides comburants, catégories 1, 2, 3 Matières solides comburantes, catégories 1, 2, 3
P222	Ne pas laisser au contact de l'air	<ul style="list-style-type: none"> Liquides pyrophoriques, catégorie 1 Matières solides pyrophoriques, catégorie 1
P223	Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2
P230	Maintenir humidifié avec...	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.5
P231	Manipuler sous gaz inerte	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2, 3
P232	Protéger de l'humidité	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2, 3
P233	Tenir/stocker à l'écart des vêtements/.../matières combustibles	<ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 Toxicité aiguë – inhalation, catégories 1, 2, 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : irritation des voies respiratoires Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : effets narcotiques
P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F Peroxydes organiques, types A, B, C, D, E, F Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, catégorie 1
P235	Tenir au frais	<ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F Substances et mélanges auto-échauffants, catégories 1, 2 Peroxydes organiques, types A, B, C, D, E, F
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5 Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 Matières solides inflammables, catégories 1, 2

Conseils de prudence - Prévention (suite)

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant	<ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 Matières solides inflammables, catégories 1, 2
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles	<ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques	<ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3
P244	S'assurer de l'absence de graisse ou d'huile sur les soupapes de réduction	<ul style="list-style-type: none"> Gaz comburants, catégorie 1
P250	Éviter les abrasions/les chocs/.../les frottements	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5
P251	Réceptacle sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage	<ul style="list-style-type: none"> Aérosols inflammables, catégories 1, 2
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – inhalation, catégories 1, 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégories 1, 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée, catégories 1, 2 Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Toxicité pour la reproduction, catégorie supplémentaire : effets sur ou via l'allaitement
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – inhalation, catégories 3, 4 Sensibilisation respiratoire, catégorie 1 Sensibilisation cutanée, catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : irritation des voies respiratoires Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : effets narcotiques
P262	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – cutanée, catégories 1, 2
P263	Eviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité pour la reproduction, catégorie supplémentaire : effets sur ou via l'allaitement
P264	Se laver... soigneusement après manipulation	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – orale catégories 1, 2, 3, 4 Toxicité aiguë – cutanée catégories 1, 2 Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 Toxicité pour la reproduction, catégorie supplémentaire : effets sur ou via l'allaitement Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégories 1, 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée, catégorie 1
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – orale catégories 1, 2, 3, 4 Toxicité aiguë – cutanée catégories 1, 2 Toxicité pour la reproduction, catégorie supplémentaire : effets sur ou via l'allaitement Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégories 1, 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée, catégorie 1
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë –inhalation, catégories 1, 2, 3, 4 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : irritation des voies respiratoires Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : effets narcotiques
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation cutanée, catégorie 1
P273	Eviter le rejet dans l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu, catégorie 1 Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique, catégories 1, 2, 3, 4 Dangereux pour la couche d'ozone, catégorie 1

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5 Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 Matières solides inflammables, catégories 1, 2 Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F Liquides pyrophoriques, catégorie 1 Matières solides pyrophoriques, catégorie 1 Substances et mélanges auto-échauffants, catégories 1, 2 Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2, 3 Liquides comburants, catégories 1, 2, 3 Matières solides comburantes, catégories 1, 2, 3 Peroxydes organiques, types A, B, C, D, E, F Toxicité aiguë – cutanée, catégories 1, 2, 3, 4 Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2 Sensibilisation cutanée, catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1 Corrosion/irritation oculaire, catégorie 2
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, Explosibles instables Mutagénicité sur les cellules germinales, catégories 1A, 1B, 2 Cancérogénicité, catégories 1A, 1B, 2 Toxicité pour la reproduction, catégories 1A, 1B, 2
P282	Porter des gants isolants contre le froid/un équipement de protection des yeux/du visage	<ul style="list-style-type: none"> Gaz sous pression : Gaz liquéfié réfrigéré
P283	Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges	<ul style="list-style-type: none"> Liquides comburants, catégorie 1 Matières solides comburantes, catégorie 1
P284	Porter un équipement de protection respiratoire	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – inhalation, catégories 1, 2
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
P231 + P232	Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2, 3
P235 + P410	Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges auto-échauffants, catégories 1, 2

Conseils de prudence - Intervention

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
P301	EN CAS D'INGESTION :	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – orale, catégories 1, 2, 3, 4 Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Danger par aspiration, catégorie 1
P302	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :	<ul style="list-style-type: none"> Liquide pyrophoriques, catégorie 1 Toxicité aiguë – cutanée, catégories 1, 2, 3, 4 Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2 Sensibilisation cutanée, catégorie 1
P303	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) :	<ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C
P304	EN CAS D'INHALATION :	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – inhalation, catégories 1, 2, 3, 4 Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Sensibilisation respiratoire, catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : irritation des voies respiratoires Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : effets narcotiques
P305	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :	<ul style="list-style-type: none"> Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
P306	EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS :	<ul style="list-style-type: none"> Liquides comburants, catégorie 1 Matières solides comburantes, catégorie 1

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
P307	EN CAS d'exposition :	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 1
P308	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée :	<ul style="list-style-type: none"> Mutagénicité sur les cellules germinales, catégories 1A, 1B, 2 Cancérogénicité, catégories 1A, 1B, 2 Toxicité pour la reproduction, catégories 1A, 1B, 2 Toxicité pour la reproduction, catégorie supplémentaire : effets sur ou via l'allaitement
P309	EN CAS d'exposition ou d'un malaise :	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 2
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – orale, catégories 1, 2, 3 Toxicité aiguë – cutanée, catégories 1, 2 Toxicité aiguë – inhalation, catégories 1, 2 Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1 Danger par aspiration, catégorie 1
P311	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – inhalation, catégorie 3 Sensibilisation respiratoire, catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégories 1,2
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – orale, catégorie 4 Toxicité aiguë – cutanée, catégories 3, 4 Toxicité aiguë – inhalation, catégorie 4 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : irritation des voies respiratoires Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : effets narcotiques
P313	Consulter un médecin	<ul style="list-style-type: none"> Corrosion/irritation cutanée, catégories 2, 3 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 Sensibilisation cutanée, catégorie 1 Mutagénicité sur les cellules germinales, catégories 1A, 1B, 2 Cancérogénicité, catégories 1A, 1B, 2 Toxicité pour la reproduction, catégories 1A, 1B, 2 Toxicité pour la reproduction, catégorie supplémentaire : effets sur ou via l'allaitement
P314	Consulter un médecin en cas de malaise	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée, catégories 1, 2
P315	Consulter immédiatement un médecin	<ul style="list-style-type: none"> Gaz sous pression : gaz liquéfié réfrigéré
P320	Un traitement spécifique est urgent (voir... sur cette étiquette)	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – inhalation, catégories 1, 2
P321	Traitement spécifique (voir... sur cette étiquette)	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – orale, catégories 1, 2, 3 Toxicité aiguë – inhalation, catégorie 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 1 Sensibilisation cutanée, catégorie 1 Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2
P322	Mesures spécifiques (voir... sur cette étiquette)	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – cutanée, catégories 1, 2 Toxicité aiguë – cutanée, catégories 3, 4
P330	Rincer la bouche	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – orale, catégories 1, 2, 3, 4 Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C
P331	NE PAS faire vomir	<ul style="list-style-type: none"> Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Danger par aspiration, catégorie 1
P332	En cas d'irritation cutanée :	<ul style="list-style-type: none"> Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2
P333	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée :	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation cutanée, catégorie 1
P334	Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide	<ul style="list-style-type: none"> Liquides pyrophoriques, catégorie 1 Matières solides pyrophoriques, catégorie 1 Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2
P335	Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau	<ul style="list-style-type: none"> Matières solides pyrophoriques, catégorie 1 Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2

Conseils de prudence - Intervention (suite)

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
P336	Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées	<ul style="list-style-type: none"> • Gaz sous pression : gaz liquifié réfrigéré
P337	Si l'irritation oculaire persiste :	<ul style="list-style-type: none"> • Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
P338	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer	<ul style="list-style-type: none"> • Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C • Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1 • Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
P340	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer	<ul style="list-style-type: none"> • Toxicité aiguë – inhalation, catégories 1, 2, 3, 4 • Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C • Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : irritation des voies respiratoires • Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : effets narcotiques
P341	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
P342	En cas de symptômes respiratoires :	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
P350	Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon	<ul style="list-style-type: none"> • Toxicité aiguë – cutanée, catégories 1, 2
P351	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes	<ul style="list-style-type: none"> • Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C • Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1 • Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
P352	Laver abondamment à l'eau et au savon	<ul style="list-style-type: none"> • Toxicité aiguë – cutanée, catégories 3, 4 • Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2 • Sensibilisation cutanée, catégorie 1
P353	Rincer la peau à l'eau/se doucher	<ul style="list-style-type: none"> • Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 • Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C
P360	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau la peau et les vêtements contaminés avant de les enlever	<ul style="list-style-type: none"> • Liquides comburants, catégorie 1 • Matières solides comburantes, catégorie 1
P361	Enlever immédiatement les vêtements contaminés	<ul style="list-style-type: none"> • Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 • Toxicité aiguë – cutanée, catégories 1, 2, 3 • Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Toxicité aiguë – cutanée, catégories 1, 2, 3 • Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C • Sensibilisation cutanée, catégorie 1
P370	En cas d'incendie :	<ul style="list-style-type: none"> • Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5 • Gaz comburants, catégorie 1 • Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 • Matières solides inflammables, catégories 1, 2 • Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F • Liquides pyrophoriques, catégorie 1 • Matières solides pyrophoriques, catégorie 1 • Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2, 3 • Liquides comburants, catégories 1, 2, 3 • Matières solides comburantes, catégories 1, 2, 3
P371	En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités :	<ul style="list-style-type: none"> • Liquides comburants, catégorie 1 • Matières solides comburantes, catégorie 1
P372	Risque d'explosion en cas d'incendie	<ul style="list-style-type: none"> • Explosibles, Explosibles instables • Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5
P373	NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs	<ul style="list-style-type: none"> • Explosibles, Explosibles instables • Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
P374	Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, division 1.4
P375	Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges autoréactifs, types A, B Liquides comburants, catégorie 1 Matières solides comburantes, catégorie 1
P376	Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger	<ul style="list-style-type: none"> Gaz comburants, catégorie 1
P377	Fuite de gaz enflammé : ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger	<ul style="list-style-type: none"> Gaz inflammables, catégories 1, 2
P378	Utiliser... pour l'extinction	<ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 Matières solides inflammables, catégories 1, 2 Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F Liquides pyrophoriques, catégorie 1 Matières solides pyrophoriques, catégorie 1 Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2, 3 Liquides comburants, catégories 1, 2, 3 Matières solides comburantes, catégories 1, 2, 3
P380	Évacuer la zone	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, Explosibles instables Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5 Substances et mélanges autoréactifs, types A, B Liquides comburants, catégorie 1 Matières solides comburantes, catégorie 1
P381	Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger	<ul style="list-style-type: none"> Gaz inflammables, catégories 1, 2
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants	<ul style="list-style-type: none"> Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, catégorie 1
P391	Recueillir le produit répandu	<ul style="list-style-type: none"> Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu, catégorie 1 Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique, catégories 1, 2
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – orale, catégories 1, 2, 3 Danger par aspiration, catégorie 1
P301 + P312	EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – orale, catégorie 4
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir	<ul style="list-style-type: none"> Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C
P302 + P334	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide	<ul style="list-style-type: none"> Liquides pyrophoriques, catégorie 1
P302 + P350	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – cutanée, catégories 1, 2
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – cutanée, catégories 3, 4 Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2 Sensibilisation cutanée, catégorie 1
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher	<ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – inhalation, catégories 1, 2, 3, 4 Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : irritation des voies respiratoires Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 effets narcotiques
P304 + P341	EN CAS D'INHALATION : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer	<ul style="list-style-type: none"> Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
P306 + P360	EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau la peau et les vêtements contaminés avant de les enlever	<ul style="list-style-type: none"> Liquides comburants, catégorie 1 Matières solides comburantes, catégorie 1
P307 + P311	EN CAS d'exposition : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité spécifique pour certains organes cibles
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin	<ul style="list-style-type: none"> Mutagénicité sur les cellules germinales, catégories 1A, 1B, 2 Cancérogénicité, catégories 1A, 1B, 2 Toxicité pour la reproduction, catégories 1A, 1B, 2 Toxicité pour la reproduction, catégorie supplémentaire : effets sur ou via l'allaitement
P309 + P311	EN CAS d'exposition ou de malaise : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité spécifique pour certains organes cibles
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin	<ul style="list-style-type: none"> Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation cutanée, catégorie 1
P335 + P334	Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide	<ul style="list-style-type: none"> Matières solides pyrophoriques, catégorie 1 Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin	<ul style="list-style-type: none"> Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
P342 + P311	En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
P370 + P376	En cas d'incendie : obturer la fuite si cela peut se faire sans danger	<ul style="list-style-type: none"> Gaz comburants, catégorie 1
P370 + P378	En cas d'incendie : utiliser... pour l'extinction	<ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 Matières solides inflammables, catégories 1, 2 Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F Liquides pyrophoriques, catégorie 1 Matières solides pyrophoriques, catégorie 1 Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2, 3 Liquides comburants, catégories 1, 2, 3 Matières solides comburantes, catégories 1, 2, 3
P370 + P380	En cas d'incendie : évacuer la zone	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5
P370 + P380 + P375	En cas d'incendie : évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges autoréactifs, types A, B
P371 + P380 + P375	En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion	<ul style="list-style-type: none"> Liquides comburants, catégorie 1 Matières solides comburantes, catégorie 1

Conseils de prudence - Stockage

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
P401	Stocker...	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, Explosibles instables Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5
P402	Stocker dans un endroit sec	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2, 3
P403	Stocker dans un endroit bien ventilé	<ul style="list-style-type: none"> Gaz inflammables, catégories 1, 2 Gaz comburants, catégorie 1 Gaz sous pression : Gaz comprimé, gaz liquéfié, gaz liquéfié réfrigéré, gaz dissous Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F Toxicité aiguë – inhalation, catégories 1, 2, 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : irritation des voies respiratoires Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : effets narcotiques

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
P404	Stocker dans un récipient fermé	<ul style="list-style-type: none"> Explosibles, Explosibles instables Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5
P405	Garder sous clef	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – orale, catégories 1, 2, 3 Toxicité aiguë – cutanée, catégories 1, 2, 3 Toxicité aiguë – inhalation, catégories 1, 2, 3 Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Mutagénicité sur les cellules germinales, catégories 1A, 1B, 2 Cancérogénicité, catégories 1A, 1B, 2 Toxicité pour la reproduction, catégories 1A, 1B, 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégories 1, 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : irritation des voies respiratoires Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : effets narcotiques Danger par aspiration, catégorie 1
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en... avec doublure intérieure résistant à la corrosion	<ul style="list-style-type: none"> Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, catégorie 1
P407	Maintenir un intervalle d'air entre les piles/palettes	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges auto-échauffants, catégories 1, 2
P410	Protéger du rayonnement solaire	<ul style="list-style-type: none"> Aérosols inflammables, catégories 1, 2 Gaz sous pression : Gaz comprimé, gaz liquéfié, gaz dissous Substances et mélanges auto-échauffants, catégories 1, 2 Peroxydes organiques, types A, B, C, D, E, F
P411	Stocker à une température ne dépassant pas... °C/ ... °F	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F Peroxydes organiques, types A, B, C, D, E, F
P412	Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F	<ul style="list-style-type: none"> Aérosols inflammables, catégories 1, 2
P413	Stocker les quantités en vrac de plus de... kg/... lb à une température ne dépassant pas...°C/ ...°F	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges auto-échauffants, catégories 1, 2
P420	Stocker à l'écart des autres matières	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F Substances et mélanges auto-échauffants, catégories 1, 2 Peroxydes organiques, types A, B, C, D, E, F
P422	Stocker le contenu sous...	<ul style="list-style-type: none"> Liquides pyrophoriques, catégorie 1 Matières solides pyrophoriques, catégorie 1
P402 + P404	Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé	<ul style="list-style-type: none"> Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2, 3
P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche	<ul style="list-style-type: none"> Toxicité aiguë – inhalation, catégories 1, 2, 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : irritation des voies respiratoires Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : effets narcotiques
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais	<ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F
P410 + P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé	<ul style="list-style-type: none"> Gaz sous pression : Gaz comprimé, gaz liquéfié, gaz dissous
P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F	<ul style="list-style-type: none"> Aérosols inflammables, catégories 1, 2
P411 + P235	Stocker à une température ne dépassant pas... °C/ ... °F. Tenir au frais	<ul style="list-style-type: none"> Peroxydes organiques, Types A, B, C, D, E, F

CODE	LIBELLE	CLASSE(S) ET CATEGORIE(S) DE DANGERS ASSOCIEES
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans...	<ul style="list-style-type: none"> • Explosibles, Explosibles instables • Explosibles, divisions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5 • Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3 • Substances et mélanges autoréactifs, types A, B, C, D, E, F • Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2, 3 • Liquides comburants, catégories 1, 2, 3 • Matières solides comburantes, catégories 1, 2, 3 • Peroxydes organiques, types B, C, D, E, F • Toxicité aiguë – orale, catégories 1, 2, 3, 4 • Toxicité aiguë – cutanée, catégories 1, 2, 3, 4 • Toxicité aiguë – inhalation, catégories 1, 2 • Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C • Sensibilisation respiratoire, catégorie 1 • Sensibilisation cutanée, catégorie 1 • Mutagénicité sur les cellules germinales, catégories 1A, 1B, 2 • Cancérogénicité, catégories 1A, 1B, 2 • Toxicité pour la reproduction, catégories 1A, 1B, 2 • Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégories 1, 2 • Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : irritation des voies respiratoires • Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 : effets narcotiques • Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée, catégories 1, 2 • Danger par aspiration, catégorie 1 • Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu, catégorie 1 • Dangereux pour le milieu aquatique – danger chronique, catégories 1, 2, 3, 4 • Dangereux pour la couche d'ozone, catégorie 1